Les dons doivent prendre la forme d'un chèque adressé à la RDSGV accompagné du formulaire ci-dessous, correctement rempli, afin que le trésor Public ne prélève pas de TVA sur les dons.

Bulletin réponse à compléter et à retourner à

RDSGV 1965, route du Grand Veymont 38650 Gresse-en-Vercors

Je soussigné madame, monsieur (barrer la mention inutile) .....

atteste effectuer un don de euros au profit de la Régie de Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors

Fait à : le

Signature